



Démarche à suivre pour abus de faiblesse? crédit voiture

Par **Prestige**, le **19/02/2008** à **15:10**

Suite à une relation amoureuse, il y a un an de cela j'ai fait un crédit de voiture de **17 200 EURO sur 5 ans**, [s]pour mon ex-conjoint [/s]actuellement.

Mon ex-conjoint à falsifier des papiers pour obtenir ce crédit et tout cela sous mon nom.

Ayant confiance en lui je ne lui ai pas fait signer de reconnaissance de dette.

Depuis il ne paie pas les traites mensuel de ce crédit, ainsi que moi car j'estime n'étant pas en possession de la voiture ne pas avoir à payer.

Il y a 6 mois de cela j'étais encore étudiant je viens d'avoir un travail.

Je n'ai que 21 ans, aujourd'hui je culpabilise énormément de ce que j'ai pu faire pour lui et je voudrais que cela se termine avant que l'huissier vienne saisir chez ma mère.

Suis-je entièrement coupable des faits?

Quelle procédure dois je suivre pour résoudre tout cela?

Juridiquement quelle demande dois je faire pour que cette personne ne s'approche plus de moi car j'ai un gros sentiment de dégoût envers lui?

Par **mapiscine**, le **02/12/2008** à **19:58**

bonjour

j suis dans le meme a cas

avez vous trouvé une solution ???

achat d'une moto par crédit a mon nom car lui etait interdit banque de france

(sahant que la carte grise est au 2 noms moi je nai pas le permis moto et le crédit est seulement au mien)

il ma payé un an et depuis 6 mois ne me paie plus

QUE PUIS JE FAIRE ???????????

Par **infirmiere60**, le **11/11/2009** à **20:34**

bonsoir,

meme probleme, pret fait pour mon ex ami pour une moto credit a mon nom et carte grise uniquement au sien et pas de reconnaissance de dettes signée car je lui faisait confiance et me voila a payer une moto que je n'ai pas et qu'il a mis en dépôt vente là où il l'a acheté car n'a pas eu son permis moto et s'est fait prendre par la gendarmerie pour conduite de la moto sans permis.

De plus je n'ai toujours pas récupéré mes affaires personnelles car ne répond pas au téléphone ou n'ouvre pas quand le rdv est prévu.....

Que faire?, je n'en peux plus!!!